

# Le recul du fascisme et du bolchevisme



Le fait que M. Mussolini a déposé un projet de loi électoral et se prépare à mener l'Italie à de nouvelles élections est unanimement considéré comme une première abdication du fascisme italien.

On ne gouverne pas longtemps par la violence. M. Mussolini s'en est rendu compte et il aspire à déposer le lourd faisceau qui pèse sur ses épaules. Le retour à un régime parlementaire normal lui est apparu comme la solution la plus pratique pour sauver la face et renoncer à une dictature qui l'embarrasse.

En Espagne, le Directeur, confédération du Mussolinisme, est aussi à bout de souffle. Il s'est emparé dans l'aventure marocaine, sanglante et coûteuse. L'Espagne attend impatiemment la chute d'un Directeur qui ne l'a dirigé que vers la honte et la ruine.

En Russie, même histoire. Les partisans de Trotsky se battent contre les partisans de Lénine. C'est à qui recomposera la curée autour des ruines. La propagande bolcheviste vient d'essuyer, en Europe, une série de revers retentissants au moment même où elle se croyait sûre de la réussite.

L'Esthonie a repoussé sans peine un coup d'Etat des bolchevistes aidés par Moscou. En Albanie, l'envoyé des Soviets a été invité à décamper dans les vingt-quatre heures. En Bulgarie, en Serbie, en Tchéco-Slovaquie, en Roumanie, les gouvernements se concertent pour mettre fin aux agissements des emissaires de Moscou. L'Angleterre prend des mesures énergiques. L'Allemagne interdit les réunions communistes.

En France, les fonctionnaires bolchevistes vont se retirer de leurs organisations et l'attitude toute de sang froid et de bon sens du gouvernement a fait plus que n'importe quelle menace pour dissiper les fanatismes de Moscou.

L'opinion publique, en Europe, s'est aperçue soudain qu'il y avait eu complaisance à l'égard de la propagande russe qui avait eu des inconvénients. Et voici le bolchevisme en rapide recul, comme son frère le fascisme.

En réalité il apparaît bien que la propagande russe présentée par les envoyés de Moscou, comme une propagande communiste n'était ni plus ni moins qu'une entreprise impérialiste.

Depuis que la noblesse provinciale du peuple russe a permis à une caste de petits bourgeois de chasser les bolches de tsarisme, de renverser le pouvoir parlementaire de la Douma et d'établir une dictature militaire, un nouvel impérialisme slave a surgi.

Les tsars bolchevistes — quel autre nom donné à des hommes qui ont rétabli le pouvoir personnel ? — ont compris que leur Coup d'Etat ne pourrait se consolider que dans une Europe affaiblie et divisée. Pour cela ils ont entrepris de fomenter des insurrections dans les colonies ; ils ont essayé de soulever l'Inde, — premier échec — la Perse, — deuxième échec, — l'Egypte, troisième échec qui a eu pour effet l'asservissement du peuple égyptien.

En Turquie, ils ont été roulés par le gouvernement d'Angora qui les a envoyés promener après s'être servi d'eux. Ils opèrent maintenant au Chine, où les généraux politiques se balent entre eux. Les bolchevistes essaient de mettre la main à la faveur du désordre, sur la Mongolie et la Mandchourie, représentant ainsi le vieux projet des tsars qui échoua jadis lors de la guerre russo-japonaise.

Est-ce qu'il n'apparaît pas clairement, aux yeux du plus naïf, que tout cela n'a aucun rapport avec le communisme et que cette politique de conquêtes et d'annexions n'est pas du pacifisme mais de l'impérialisme, n'est pas non plus de l'internationalisme mais du pur panslavisme.

L'audace des procédés employés par Moscou sera, sans aucun doute, préjudiciable à l'ensemble du peuple russe.

En France, la reprise des relations avec la Russie est apparue comme un événement désirable. Le gouvernement français avait formulé de sages réserves. Dans son télégramme du 29 octobre 1924 à M. Tchitchérine, le président du Conseil, M. Herriot avait non seulement réservé « expressément les droits que les citoyens français tiennent des obligations contractées par la Russie », mais il avait ajouté :

« Il doit être entendu d'ores et déjà que la non-intervention dans les affaires intérieures sera la règle des rapports entre nos deux pays ».

M. Tchitchérine avait acquiescé à cette condition en ajoutant même qu'elle était « indispensable » et en souhaitant que puissent s'instituer « des rapports amicaux entre les peuples de l'Union des R. S. Soviétiques et la France ».

Les événements n'ont pas vérifié ces assertions. La Commission des Affaires Étrangères de la Chambre vient, par la voix de son rapporteur d'exprimer de nouvelles réserves sur « l'immixtion du gouvernement de Moscou dans nos affaires intérieures ». Elle a dit que les assurances données par M. Tchitchérine « n'auraient aucune valeur si nous ne pouvions compter sur la collaboration effective de la représentation de l'Union pour dénoncer et combattre avec nous par tous les moyens toute propagande révolutionnaire d'origine russe, aussi bien en France que dans nos colonies ».

Les choses changent donc de tournure et l'on comprend pourquoi M. Krassine veut retourner à Moscou. On demande aux Soviets de lutter contre le bolchevisme ! C'est une rigolade dont le parti communiste français doit sentir amèrement toute l'ironie.

La Démocratie française à une charte, la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Elle a conquis par un siècle et demi de luttes populaires des libertés politiques et syndicales dont les moujicks moscovites n'ont pas la centième partie. Notre Démocratie se réjouit de l'affaiblissement des tyrans fascistes ou bolcheviques. Elle souhaite que les peuples qu'ils oppriment se libèrent, bientôt de leurs chaînes.

Eug. GULLAUME.

# Cinq générations dans une même famille

La famille suédoise dont nous reproduisons ci-dessus la photographie, comprend cinq générations. Les femmes sont nées en 1841, 1861, 1884, 1902. L'enfant au début de 1924. Les cinq membres de cette famille peu ordinaire sont donc âgés respectivement de 83, 63, 40, 22 et 1 an. Les âges forment un total de 209 ans.



# Aucun danger à l'intérieur et à l'extérieur, dit M. Herriot

Le Président du Conseil confirme son désir de travailler pour la paix en plein accord avec les alliés

Paris, 26. — Interviewé par le correspondant de l'Agence télégraphique belge, M. Herriot s'est étonné qu'on ait pu croire en Belgique, que la France courait vraiment le danger d'une entreprise communiste.

Le président du Conseil a rappelé qu'il s'était expliqué ces jours derniers sur la campagne qui avait induit en erreur aussi bien les milieux étrangers que certains Français eux-mêmes.

« Il a exprimé l'espoir que c'en était fini d'une crainte purement imaginaire, et ajouta qu'en tout cas, le Gouvernement ne permettrait pas que l'ordre soit troublé par qui que ce soit ».

Notre armée n'est pas affaiblie, bien au contraire

En ce qui touche la politique franco-belge, le correspondant de l'Agence télégraphique belge a demandé à M. Herriot si, avec la nouvelle organisation qui va lui être donnée, l'armée française ne serait pas affaiblie en face d'une Allemagne dont l'attitude reste inquiétante d'après la Commission interalliée elle-même.

« Au contraire », répondit M. Herriot, « j'ai le devoir de dire que l'armée française est plus forte qu'elle n'a jamais été, et qu'elle a gagné pendant la guerre ».

« Si le malheur voulait qu'un nouveau conflit éclatât demain, la lutte serait tout autre qu'au jour d'aujourd'hui ».

« Souvenez-vous du traité de Tilsitt, après lequel l'Allemagne, que l'on pensait désarmée, se prépara secrètement pour s'attaquer à la France, leur imprudence. Nos chefs militaires ont minutieusement étudié toutes les éventualités. Réfléchissez, croyez-vous que le général Nollet, qui est l'homme qui connaît le mieux l'Allemagne, se précipiterait à une réforme autre que celle qui doit nous donner la plus grande sécurité dans un conflit avec elle ? »

# La chasse aux oiseaux en Italie



La chasse aux oiseaux constitue une véritable industrie dans certaines régions de l'Italie, notamment dans les Alpes. Des filets habilement camouflés sont tendus comme le montre notre photographie, dans lesquels, les oiseaux de toutes espèces viennent se faire prendre. Il ne reste qu'à les mettre en cage et à les vendre au marché voisin comme oiseaux chanteurs à moins qu'on ne les destine, à la table d'un nouveau riche.

# Le krach d'un Architecte-Lillois

Vendredi matin, les créanciers de X... se sont réunis à nouveau, afin d'examiner les propositions qui leur étaient faites par M. X... pour le règlement de son bilan, au gré du Tribunal de Commerce de Lille. Cependant, un créancier, M. Delvoye, demeuré irrécouvrable, a assigné son débiteur, en faille à l'audience d'hier, devant le Tribunal de Commerce.

# Les 500 fr. des Fonctionnaires

Paris, 26. — On sait que la commission des Finances de la Chambre a examiné et adopté avant-hier le projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1924. Dans les crédits supplémentaires qui seront discutés demain samedi, figurent pour 750 millions des dépenses résultant de circonstances imprévisibles ou de décisions récentes du gouvernement. Parmi celles-ci, compte l'allocation d'une indemnité de 500 francs aux fonctionnaires, qui exigent 308 millions.

# Le problème du logement à bon marché

M. Loucheur l'a traité longuement à la Chambre

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Paris, 26. — La séance d'hier après-midi a été consacrée à la discussion des interpellations concernant les habitations à bon marché. Deux députés ont été présentés au cours du débat par M. Loucheur et Lebas.

M. Loucheur, avec sa maîtrise habituelle, s'est attaché à démontrer que la législation actuelle ne donnait pas les résultats qu'on attendait d'elle. Il a détaillé en faveur des offices et des institutions privées les plus grandes raisons d'efficacité, notamment en matière d'emprunts. D'autre part, l'ancien ministre des Régions Libérées a appelé l'attention de l'Assemblée sur les avantages que nous pourrions retirer par la réalisation d'un vaste programme de constructions individuelles au moyen de prestations allemandes en nature, qu'il évalue à 150 millions par an et qui diminuerait d'autant plus l'appel au Crédit public.

Enfin M. Loucheur a estimé que pour les familles nombreuses, le versement d'un loyer pendant plusieurs années doit être suffisant pour permettre la construction de nouvelles habitations à bon marché. Ce bien de famille, que constituerait la maison, serait rendu inaliénable, inaisissable et exempt de droits de succession.

Lebas, très écouté, a soutenu ensuite la thèse de l'intervention de l'Etat, déclarant que la législation en vigueur était insuffisante, que les crédits financiers ne seraient pas suffisants pour la participation personnelle. Ce bien de famille, que constituerait la maison, serait rendu inaliénable, inaisissable et exempt de droits de succession.

# LA SÉANCE

Paris, 26. — La Chambre a consacré sa séance de vendredi après-midi à la discussion des interpellations de M. LOUCHEUR, député du Nord ; LAVAURET et THOUYRE, sur la politique du Gouvernement, en ce qui concerne la construction d'habitations à bon marché.

M. LOUCHEUR a la parole. Il rappelle que ces jours derniers, il a eu l'occasion de mentionner l'importance du problème de l'habitation et que la mortelle crise économique n'a pas moins frappé dans les groupes d'habitations salubres modernes que dans les restes des vieilles. Il fait prendre garde que tout l'effort de construction d'habitations à bon marché ne soit arrêté à ses moindres naissances, que l'on ne se contente pas de construire des habitations à bon marché, mais qu'on s'occupe de les louer à bon marché.

« Le Gouvernement britannique va étudier le problème de l'habitation, avec les Dominions, et il nous a promis son avis. Nous examinerons étroitement avec lui et les autres Membres, les objections qui pourraient être faites ».

« L'arbitrage reste le meilleur moyen d'éviter la guerre. Le monde entier en sera persuadé un jour, s'il ne l'est déjà. Pour l'instant, faisons de notre mieux pour rendre l'arbitrage pratique et efficace sous les auspices de la Société des Nations, en assurant en même temps la sécurité ».

« Parlant ensuite de l'accord économique franco-belge, M. Herriot a déclaré qu'il ne doutait pas qu'un terrain d'entente soit prochainement trouvé. Il a terminé en insistant sur qu'on soit bien persuadé, en Belgique plus que partout ailleurs, de son désir de travailler à l'établissement de la paix en plein accord avec tous les alliés de la guerre ».

# Lebas intervient

A. M. THOUYRE succède le député socialiste du Nord LEBAS, qui développe la conception socialiste de la construction d'habitations à bon marché.

L'orateur expose en détails la solution qu'il propose, que comporte le projet de loi sur le programme de construction, réparti sur plusieurs années.

« Le projet de loi », dit-il, « est une œuvre de bienfaisance, qui vise à améliorer le sort de la classe ouvrière. Vous aurez créé de la richesse et surtout, vous aurez sauvé des vies humaines ».

M. GARCHERY expose ensuite la thèse communiste, puis la suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

# Le vote du budget

La Chambre a discuté et voté dans la séance du la matin le budget des pensions et salaires.

M. LOUCHEUR député du Nord, est intervenu dans la discussion pour souligner toute l'importance du problème de la construction d'habitations à bon marché.

M. LOUCHEUR parle ensuite de la mobilisation industrielle du pays et de son rôle de guerre. La Chambre décide ensuite d'ajourner à la rentrée des Chambres en janvier, la discussion du budget des affaires étrangères.

# IMMENSE INCENDIE à Lille

En peu de temps le feu a causé un million de dégâts aux usines de Carrosserie CORTÉ FRÈRES

Un immense incendie s'est déclaré hier dans la soirée, aux usines de carrosserie automobile Corté frères, situées sur la route de Douai, à la hauteur du virage qui suit le Douai, sur la commune de Lille. Le feu a causé un million de dégâts aux usines de Carrosserie CORTÉ FRÈRES.

# Alerte au feu

Vers 21 h. 30, les habitants de la maison voisine des ateliers, fondrière de cuivre située sur la commune de Lille, ont été alertés par le Viceira, entendant le crépitement du feu qui commençait et qui atteignait les matières inflammables de l'industrie : bidons d'essence, vernis et huiles.

M. Vicaire appela aussitôt, après avoir constaté ce commencement d'incendie, les pompiers de la caserne de Valenciennes de Valenciennes, entendant le crépitement du feu qui commençait et qui atteignait les matières inflammables de l'industrie : bidons d'essence, vernis et huiles.

Le feu, à ce moment, envahissait les premières nefs des ateliers qui comportaient une couverture à dent de scie.

La mise des pompes en batterie fut particulièrement difficile, les prises d'eau n'existant qu'à plusieurs centaines de mètres de part et d'autre, dans le faubourg, à la porte de Douai et dans le voisinage du passage à niveau du Petit-Rochin.

Le commandant Crombez, après avoir attaqué le brasier, fit le tour des établissements, et découvrit un autre foyer d'incendie dans la partie arrière des ateliers qui s'étendent sur une centaine de mètres en profondeur. Le feu régnait dans la dernière pièce et il fallut, pour accéder à ce nouveau foyer, se frayer un passage à travers les débris de voitures, déposés dans une cour, après avoir défilé les coupes de bêche, la pelle de clôture extérieure.

Le nouveau foyer fut vite maîtrisé et tout danger de propagation du feu vers l'avant, écarté.

Cependant, les pompiers combattant le foyer de la partie avant, renforcés par l'arrivée de la Compagnie de la caserne Bonnevain, avec le capitaine Vicaire, eurent peine activement à limiter le brasier et à protéger la maison voisine.

M. les frères Corté, qui habitent du côté du faubourg de Douai et à Lille, étaient arrivés sur les lieux vers 22 heures.

Vers 23 heures, le brasier de l'avant s'étendant sur une centaine de mètres, ou quatre nefs, était complètement dominé et les pompiers procédaient aux travaux d'extinction, qui se sont prolongés jusqu'à ce matin, sous la protection du service d'ordre, agents sous les ordres de M. l'inspecteur Dieryckx, le chef de gendarmerie Guillot et le gendarme Bellemont.

# Les causes du sinistre

On se perd en conjectures sur les causes de ce formidable sinistre. L'existence simultanée de deux brasiers distants d'un mètre quarante mètres, semble devoir faire écarter la cause fortuite ou accidentelle. Il est vraisemblable que l'on se trouve en présence d'un acte de malveillance, assez difficile à expliquer en raison de l'effort dont sont entourés les trois frères Corté travaillant eux-mêmes, aux ateliers et contribuant à la prospérité certaine de leur industrie.

# La situation au lendemain du sinistre

Les dégâts, qui dépassent un million, ainsi que nous le disons plus haut, sont couverts par trois compagnies d'assurances.

Il importe de signaler qu'il n'est pas probable que la partie avant des ateliers soit étendue de trois à quatre nefs et l'arrière. La partie inférieure, longue de 20 à 40 mètres est intacte.

Les Etablissements Corté occupent en temps normal 65 ouvriers. Il est probable qu'une partie de ces ouvriers sera, pendant quelque temps, réduite au chômage.

# DERVEAUX, LE DEPECUR VA ÊTRE JUGÉ

Paris, 26. — Samedi 27 décembre et les jours suivants comparait devant la Cour d'Assises de la Seine, Louis-Paul Derveaux, 37 ans, commerçant, originaire de Valenciennes, accusé de l'assassinat de M. Germain Vayssière et qui est inculpé d'homicide volontaire.

Le 26 septembre 1923, dans son domicile 48, rue Malibou, Derveaux tuait sa femme Germaine Vayssière et déposait le cadavre en faisant cinq paquets qu'il jetait l'un après l'autre dans la Seine.

# Terrible querelle de ménage à Fives

Au cours d'une rixe conjugale, le mari a été grièvement blessé

Au 56 de la rue Madeleine à Fives-Lille, habitent depuis un certain temps, les époux Tavernier. La paix était loin de régner au sein du ménage et fréquemment des scènes plus ou moins violentes éclataient entre les conjoints.

Le mari, Auguste Tavernier, 54 ans, ancien cheminot, actuellement journalier, n'était guère assidu au travail et se livrait à la boisson.

Tout au contraire sa femme travaillait pour subvenir au besoin du ménage. La vie que menait Tavernier lui attirait les reproches de sa moitié. A plusieurs reprises celle-ci dut porter plainte au commissariat de police, à propos des brutalités de son mari.

Dans la soirée de jeudi, Tavernier rentra ivre et une nouvelle querelle surgit dans la maison, querelle au cours de laquelle, les époux se portèrent réciproquement des coups.

Que s'est-il passé exactement ? Aucun témoin n'a assisté à la scène et la police n'ayant été saisie d'aucune plainte, il n'y a pas eu d'enquête jusqu'à présent.

Toujours est-il, qu'au cours de la dispute, le mari fut grièvement blessé à la tête et que son état s'étant aggravé dans la nuit, il fut transporté d'urgence à l'Hôpital Saint-Sauveur.

# Le Réveillon sanglant de La Madeleine

Etat satisfaisant de la victime Le meurtrier va être interrogé

L'état de M. Robert Duchatel, qui fut blessé, la nuit du Réveillon dans les circonstances que nous avons relatées, est satisfaisant. La victime s'est rendue à nouveau hier matin à l'Hôpital Saint-Sauveur, mais étant donné l'endroit où le projectile s'est logé, il faudra attendre quelques jours avant de procéder à son extraction.

Après avoir été pansé, M. Duchatel a donné réponse à son domicile.

L'arme dont s'est servi le meurtrier est un revolver à barillet de 5 millimètres. Elle a été saisie.

M. Duhamel, commissaire de police, aux délégations judiciaires s'est transporté hier à l'Hôpital Saint-Sauveur, pour prendre des nouvelles de Camille Eekhout, l'auteur de la tentative de meurtre qui tenta, son coup fait, de se suicider.

La blessure que s'est faite ce dernier est sans gravité. Eekhout se trouve donc en état d'être interrogé.

M. Dufryck, juge d'instruction, se rendra probablement aujourd'hui ou demain au chevet du meurtrier afin de procéder à un premier interrogatoire, sur les circonstances qui le poussèrent à se venger sur la personne de M. Duchatel.

Un mandat d'arrêt vient de parvenir à la justice locale.

A demain, de plus amples détails.

Lire en quatrième page : Le Réveil Scientifique.

# Un crime à Billy-Montigny

A l'heure de mettre sous presse, nous apprenons qu'un lâche attentat suivi du mort de la victime a été commis à Billy-Montigny.

L'auteur de la personne qui a péri sous les coups d'un assassin a été pratiqué mais les résultats n'en sont pas encore connus.

Un mandat d'arrêt vient de parvenir à la justice locale.

A demain, de plus amples détails.

Lire en quatrième page : Le Réveil Scientifique.

# MODERNE



— Die, Papa, tu viens ?... Je vais te présenter à mon futur mari !

— Comment, tu vas te marier ?

— Oui, le semaine prochaine... et le mariage à mon mariage !